

ECOLE de LAIZ
40 ch. des écoliers
01 290 LAIZ

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 14/10/2025



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Catherine GERVAIS			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : Julie Lacharme	x		
Maire : M. SCHAUVING		x	
Responsable des affaires scolaires : Mme MARECHAL GOYON	x		
Représentant/Conseiller : Mme GOYON	x		
Représentant/Conseiller : Mme SILVI		X	
Représentant/Conseiller : M. DESPLANCHES		x	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Marlène COINTET	x		
Coralie THOMASSIN SANTERRE	x		
Béatrice SERAFINI	x		
Flavie L'HERITIER	x		
Sandrine TOUCH	x		
D.D.E.N : Marie-Noëlle MARMIER			
Françoise BONNA			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
M. LAPLACE	x		
Mme MARIN		x	
Mme TRONCY	x		
Mme PERREIRA	x		
Mme MILLET		x	
Mme REINA	x		
Mme DUCARROZ		x	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 14 / 10 / 2025

La présidente, directrice de l'école
Nom : LACHARME Julie
Signature

La secrétaire, (enseignante)
Nom : THOMASSIN SANTERRE Coralie
Signature

Date : 14/10/2025

Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

- ❖ Présentation de l'équipe enseignante et des membres du conseil
- ❖ Bilan de rentrée: Effectifs, répartitions
- ❖ Sécurité et règlement scolaire
- ❖ Programme pHARe
- ❖ Évaluations nationales
- ❖ Projet des classes
- ❖ Questions diverses

→ **Sujet 1 : Présentation de l'équipe enseignante, de circonscription et des membres du conseil**

Inspectrice: Mme GERVAIS Catherine

Enseignantes:

- Mme THOMASSIN-SANTERRE et Mme MELE - classe des PS-MS
- Mme COINTET – classe des GS-CP
- Mme SERAFINI-DUBOST et Mme L'HERITIER - classe des CP-CE1
- Mme LACHARME et Mme L'HERITIER- classe des CE2- CM1
- Mme TOUCH - classe des CM1-CM2

Rased:

Absence de Psychologue scolaire

Mme CACHENAUD Véronique – Maître E

Enseignant référent :

M. Eric REYNAUD

→ **Sujet 2 : Effectifs et répartitions**

Effectifs 2025-2026

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
12	13	13	16	17	16	17	19	
							TOTAL	123

C.THOMASSI N SANTERRE		M.COINTET		B.SERAFINI DUBOST		J.LACHARME		S. TOUCH	
PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
12	13	13	10	6	17	16	9	8	19
25		23		23		25		27	

→ Moyenne de classe : 24,6 élèves

Moyenne en 2024: 22,8

1 élève de GS arrive en Novembre

→ **Sujet 3 : Sécurité et règlement scolaire**

❖ Les exercices obligatoires dans l'année sont les suivants :

- 2 exercices d'évacuation, un planifié et un inopiné

→ Exercice d'évacuation incendie planifié: Le 2 octobre 2025

Tout s'est déroulé dans de bonnes conditions.

- 2 exercices liés au PPMS dont un exercice « risques majeurs » (à faire avant janvier 2025) et un exercice attentat-intrusion.

❖ Règlement scolaire :

Suite à l'évaluation d'école par Madame Maincent – inspectrice de circonscription - et son équipe, il a été conseillé qu'un règlement commun avec la cantine/le périscolaire soit construit pour faire sens aux élèves.

→ Nous aurons une formation le mercredi 17 décembre de 9h à 12h avec Raphaël

Daubourg, conseiller pédagogique de la circonscription, qui nous présentera des outils pour le construire.

C'est l'objectif, en lien avec le projet d'école, de cette année 2025-2026.

Ce règlement pourra également être construit avec/par les élèves du conseil des jeunes en collaboration avec la mairie, les élus et les enseignantes.

→ Sujet 4: Programme pHARe

PROTOCOLE ECOLE

Prévenir, soutenir et accompagner les enfants dans les situations d'intimidation

La situation est révélée à l'école par :

- L'enfant intimidé
- Les parents
- Les enseignants
- Un enfant témoin
- L'équipe de circonscription

→ Situation de départ

→ Traitement par l'école

→ Traitement par l'équipe
pHARe, ressource du
"Bien-être à l'école"

Dans la journée, réunion de l'équipe pédagogique et saisie des faits et des propos.
En parallèle, soutien à l'enfant intimidé, la cible.

La situation n'est pas de
l'intimidation et relève de :

- L'équipe pédagogique ;
- Le directeur
- Le RASED
- Le Médecin scolaire
- L'IEN
- Autres partenaires extérieurs.

La situation est analysée comme
étant de l'intimidation, transmission à
l'équipe pHARe, ressource du "Bien-
être à l'école" de la circonscription.

La situation est analysée par
l'équipe pHARe de la circonscription
qui détermine des suites à donner.

La situation est de l'intimidation : mise en place du protocole

Entretiens et suites avec les
intimidateurs présumés/les témoins,
par des membres de l'équipe pHARe,
dans les horaires scolaires.

+ Entretien avec la cible

Information ou
Rencontre avec les
parents de la cible
(directeur + IEN si
nécessaire)

Réunion pour bilan et saisie d'une synthèse et information aux équipes pédagogiques.

Maintien de la vigilance et rencontre de
régulation avec l'élève cible.

Les enseignants sont formés à repérer les signes et à l'enseigner aux élèves.

En novembre, tous les élèves du CE2 à la terminale vont remplir un questionnaire anonyme : *Met en exergue des situations - Permet de faire un état des lieux sur le climat de classe / école et les relations entre eux*

→ **Sujet 5** : Evaluations nationales

En septembre 2024, de nouvelles évaluations nationales ont été instituées en CE2 et CM2. Nous disposons ainsi d'évaluations en français et mathématiques à chacun des niveaux de l'école élémentaire dans le but de mieux suivre les élèves tout au long de leur scolarité.

→ Suite à ces évaluations, les parents des élèves en difficultés ont été reçu en entretien afin de discuter de la scolarité de leur enfant et de trouver des solutions pour qu'il progresse (PPRE, stage de réussite, APC...)

De même, en fonction des résultats sur l'école, les enseignants ont modifié ou renforcé leurs pratiques.

Calendrier :

Septembre : CP, CE1, CE2, CM1, CM2

Janvier : CP

Un stage de réussite aura lieu lors des vacances de la Toussaint, la première semaine, pour les élèves en difficultés, afin de renforcer leurs compétences en mathématiques et en français. Ils concernent 18 élèves du CP au CM2 et seront encadrés par Mmes Touch, Serafini-Dubost et Lacharme

→ **Sujet 6** : Projet des classes et de l'école

❖ **Projets d'école:**

13 octobre : rencontre Hugo Jacquet athlète de Laiz (400m relais), champion d'Europe

12 décembre : Fête de Noël – Marché et chants des enfants en collaboration avec le Sou des écoles (Salle des fêtes de Laiz)

6 mars : Carnaval (déguisement à l'école et fête après l'école organisée par le sou des écoles)

19-21 mai : Sortie au rucher pédagogique de Châtillon pour les classes de la PS au CM2

26 juin : Kermesse à l'école

❖ **Projets des classes :**

- **PS-MS** : Travail autour des saisons et des livres imagimots

Album : « Dans la ferme il y a » – « Le voleur de feuilles »

Travail sur les règles de vie

Projet école dehors

Deux séances de bibliothèque (Automne et Kamishibai « Soupe au caillou »)

- **GS-CP** : Musique écolo et recyclage avec Anne Moque – 3ème période

Semaine du goût – compote de pomme lundi-mardi et dégustation jeudi-vendredi

Classe dehors le jeudi (bonhommes en bois, études des insectes, élevage, étude d'une tortue)

Art visuel autour de l'histoire de l'humanité

- **CP-CE1** : classe dehors tous les jeudi après-midi au keyhole

- travail sur les saisons

Bibliothèque : feuilles et fruits d'automne apportés en séance de bibliothèque –

plantation des fruits d'automne – étude des arbres à partir des fruits, des feuilles, de l'écorce

- **CE2-CM1-CM2** : projet lecture-compréhension avec Mme L'héritier, ceintures de littérature pour redonner le goût de la lecture aux élèves

projet d'élevage à venir

Elections des délégués

Eléction du conseil des jeunes

Art visuels sur les saisons

Bibliothèque

Décloisonnement pour les cm1/cm2 en sciences, histoire et géographie

Lecture compréhension et résolution de problèmes pour les CE2

+

- **CE2-CM1-CM2** : Projet Slam avec Anne Moque – 5ème période

- **CE1-CE2-CM1** : Piscine – Février/Mars – 2 séances par semaine

- **CE2-CM1-CM2** : Projet Vélo → Avril/Mai – 1 séance par semaine

Questions des parents

→ Possibilité de modifier les horaires de l'école pour commencer à 8h30 et avoir une pause repas de 2h car temps de repas trop court et parfois les élèves n'ont pas le temps de manger leur dessert.

Réponse de la mairie : la mise en place des deux services a nécessité un temps de mise en route mais tout le monde a le temps de manger à sa faim, le rythme est trouvé et maintenant cela fonctionne bien.

Les enseignantes trouvent un vrai bénéfice aux deux services, les élèves arrivent dans le calme, de manière échelonnée et dorénavant, à l'heure.

→ Pourquoi pendant le temps de cantine ce sont des stagiaires qui surveillent et est-ce légal ?

Réponse de la mairie : c'est dans le cadre de leur convention et elles sont toujours accompagnées de leur référent

→ Pourquoi à la garderie il n'y a pas eu de fiches sanitaires distribuées cette année ?

Réponse : les fiches sanitaires ont été gardées de l'année dernière sauf en cas de changement

→ Pourquoi lors de la sieste des MS, les élèves sont surveillés par un élu ?

Réponse de la mairie : il y a eu des difficultés de recrutement les élus étaient là pour palier au manque de personnel. Dès le lundi 3 novembre, une nouvelle personne a été recrutée pour le temps de sieste.

Heure de fin : 19h30